Cinquante troisième année. - N ° 215 A Jeudi 7 novembre 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1719

971 – GUADELOUPE

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE POINTE-À-PITRE

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20190190. *Date de parution :* 2 octobre 2019.
Annonce numéro : 1735. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

530 132 158 RCS POINTE-A-PITRE.
SOCOFORT.
Forme : SAS.
Capital : 3000 EUR.
Adresse : CARREFOUR PILIANE, C/O SOCOLUCE, 97190 LE GOSIER.
Origine du fonds : Prix stipulé, y compris les charges ou l'évaluation ayant servi de base à la perception des droits d'enregistrement : 5500000 EUROS.
Etablissement : Etablissement secondaire.
Activité : Acitivés exercées : Le fonds de commerce d'hypermarché à prépondérance alimentraire exploité sous l'enseigne géant Cassino et situé à Bas du Fort-Lieudit la Brousse - 97190 Le Gosier (Pointe-à-Pitre.
Adresse : Impasse Soconi, ZI DE PCE D'armes, 97232 Lamentin.
Précédent propriétaire : 528 149 487 RCS FORT DE FRANCE. **SGBF.**
A dater du : 22 octobre 2019.
Date de commencement d'activité : 1er août 2019.
Oppositions : Délai d'opposition : Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales à l'adresse du fonds cédé ; Bas du Fort-Lieudit La Brousse - 97190 Le Gosier pour la validité et la correspondance.
Commentaires : Commentairse : Date de l'enregistrement : 27 août 2019 : Bureau où a été effectué l'enregistrement : SIE DE POINTE-A-PITRE : Dossier : 2019 00024645 : Référence: 9714P32 2019 A 02436 : Election de domicile dans le ressort du tribunal où est situé l'établissement : POINTE-A-PITRE.